

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le vendredi 20 décembre 2019 à 9 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif  
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif  
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif  
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif  
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif  
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Craig Sauvé, Conseiller associé  
M. François Limoges, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE19 1993**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 20 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE19 1994**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 90 000 \$ à l'organisme L'Auguste Théâtre pour la tenue de l'événement Noël dans le Parc Émilie-Gamelin 2019;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'approuver le protocole d'entente de soutien technique estimé à 50 000 \$ avec l'Auguste Théâtre pour ledit événement;
- 4- d'autoriser l'occupation du domaine public pour cet événement qui se déroulera à la Place Émilie-Gamelin;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1191312002

\_\_\_\_\_

**Levée de la séance à 9 h 10**

70.001

\_\_\_\_\_

Les résolutions CE19 1993 et CE19 1994 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Benoit Dorais  
Président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Yves Saindon  
Greffier de la Ville